

Publié le 3/09/2024

Envoyé en préfecture le 03/09/2024

Reçu en préfecture le 03/09/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20240829-2024\_113-DE

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES**

**VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-neuf août à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Vimont, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mme Florence GUERIN, M. Thomas LEROY, Mmes Lydie MAIGRET, Ann BAUGAS, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mmes Coralie ARRUEGO, Alexandra LEPINAY, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Martine JULIEN (suppléante de Patricia LECOMTE), MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Marie-Françoise ISABEL (pouvoir à Lydie MAIGRET), M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Nathaly MONROCC (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Florence SERANDOUR, MM. Eric DUVAL (pouvoir à Joël DUGUEY), Laurent DECLERCK, William HERFORT, Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON (pouvoir à Claude FOUCHER), Alexandre PIGEONNIER, Mmes Christel POIROT, Patricia LECOMTE, M. Alain BOHEME et Mme Laurence MORIN.

Secrétaire de séance : M. Gilbert GEMY

Date de convocation :  
22.08.2024  
Date d'affichage  
22.08.2024

Nombre de conseillers :  
En exercice 39  
Présents 25  
Titulaires 24  
Suppléants 1  
Pouvoirs 4  
Votants 29

Quorum 20

**Délibération n° 2024 / 113**

**Objet : ASSAINISSEMENT - Programme 2023 - Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif sur les communes de Moulton et Bellengreville - Avenant n°1**

Des contraintes de pose liées à la nature du sous-sol et à l'exigüité de l'accès, imposent le changement de technique de réhabilitation d'un tronçon situé dans l'allée piétonne de la Sente à l'Abbé à Bellengreville.

Il convient d'autoriser le chemisage de canalisations sur un tronçon au lieu d'une ouverture de tranchée classique, sur ce secteur.

Cette modification implique également la dépose et repose de clôture (prix nouveau rajouté au BPU).

L'ajustement de ces prestations n'a pas d'impact financier sur le montant du marché initial.

Un délai supplémentaire est prévu de 3 semaines pour réaliser ces prestations.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

↳ Décide la passation d'un avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif sur les communes de Moulton et Bellengreville avec l'entreprise Floro TP ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Gilbert GEMY



Le président,  
Philippe PESQUEREL